

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N° 32176

présenté par
M. Gouffier-Cha et M. Turquois

ARTICLE 13

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« celles-ci »

les mots :

« cette exonération ou cette exemption ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.